

# LE VERRE PLAT ROMAIN EN BELGIQUE

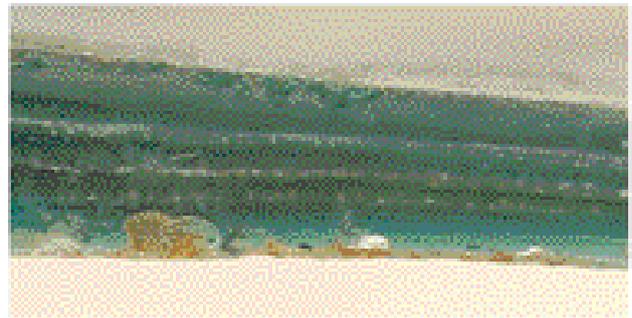
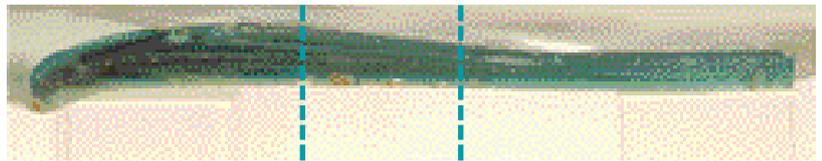
Peter Cosyns

Le verre à vitre est connu par les textes et l'archéologie depuis le I<sup>er</sup> siècle de notre ère, mais contrairement aux régions plus méridionales, ce vitrage ne semble pas être diffusé en Belgique avant l'époque flavienne.

En Belgique, le verre plat romain n'est publié que sporadiquement dans des ouvrages généraux et n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie. Seuls quelques tessons provenant des sites romains de Amay, Braives, Tirlemont et Tongres sont à peine signalés. La majorité du matériel est resté jusqu'à aujourd'hui non publié. Il faut dire que les restes de verre plat retrouvés en Belgique ne sont pas assez bien conservés pour que l'on puisse connaître leurs dimensions exactes. Les morceaux des panneaux les plus grands atteignent 30 x 30 cm. Ces verres de petit format, probablement enchâssés dans du plomb ou du mortier, faisaient partie de fenêtres insérées dans des cadres en bois ou en fer.

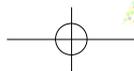
Les premières caractéristiques de ce verre romain sont les surfaces inégales : lisse et brillante d'un côté, et mate et rugueuse de l'autre côté, c'est-à-dire la face mise en contact avec le support. Les bords ne présentent pas d'arêtes vives, mais un arrondi assez mou « presque fondu », qui vient de la fabrication. Ce faciès est dû à la technique du coulage.

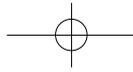
L'hypothèse généralement acceptée qui veut que le verre soit coulé dans un cadre en bois saupoudré de sable est réfutable car le bois



n'est pas résistant à la chaleur du verre liquide s'élevant à plus de 1000°C et serait réduit en charbon de bois en un rien de temps. Les différents aspects de la surface du verre adhérant à la table de coulage démontrent que les artisans romains ont utilisé plusieurs matériaux pour fabriquer le plan sur lequel ils ont coulé le verre destiné à produire des panneaux carrés et rectangulaires. On peut distinguer trois groupes : le premier groupe a une surface très mate, presque blanc opaque criblée de très nombreux trous minuscules causés par le choc thermique que le verre liquide subit en touchant l'établi froid. La surface du deuxième groupe est plus ou moins brillante et translucide, et possède moins de trous qui sont de taille un peu plus grande. Le troisième groupe en présente une presque lisse sans petits points ;

46  
Verre dont l'épaisseur est  
fait de plusieurs couches :  
villa romaine Broekom  
« Sassenbroekberg »  
(PGRM Tongres 85.B.626.2).  
Provincial Gallo-Romain  
Museum.





une sorte de voile translucide lui donne un aspect mat. Les matériaux utilisés par les artisans romains pour faire la table de coulage ne sont ni retrouvés ni identifiés, mais les plus évidents seraient le marbre, le fer et la terre cuite.

La plupart des surfaces supérieures contiennent des marques de pinces dans les coins parfois un peu plus éparpillées, mais toujours parallèles ou perpendiculaires aux bords. Ces traces montrent que le verrier a intentionnellement travaillé le verre afin d'obtenir une plaque de verre à la forme voulue. Des restes de plusieurs carreaux trouvés à Tongres « *Hondstraat* » et à Broekom « *Sassenbroek* » montrent des bords avec une inclinaison. Cette inclinaison est difficilement explicable : est-elle due à l'utilisation d'outils quand le verre était encore malléable? Résulte-elle du débordement de la plaque de verre hors de l'établi ?

Il paraît raisonnable d'imaginer que le verre a été coulé en une seule action fluide. Néanmoins certains fragments très épais semblent faits de plusieurs couches (entre 5 et 10) et l'on peut donc penser que le verrier a déversé plusieurs coulées de verre qui se sont superposées (46).

À cette technique de production, datée entre le premier siècle de notre ère et le troisième siècle, s'est graduellement substituée, dans le courant du troisième siècle peut-être, la technique du soufflage en cylindre. Le verre plat coulé reste cependant présent dans des contextes du Bas-Empire ce qui pourrait prouver sa réutilisation. Plusieurs fragments de verre plat trouvés à Tirlémont, dans un contexte du second quart du III<sup>e</sup> siècle renforcent cette hypothèse<sup>1</sup>. Ces fragments de verre plat qui proviennent d'une fosse-dépotoir remplie de tuiles, de marbres et de fresques, ont été retaillés en petits carreaux d'une dimension presque constante d'environ 9 x 9 cm (47). Deux et



47

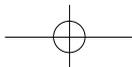
*Carreaux de verre d'environ 9 cm de côté retaillés dans une vitre plus ancienne. Tirlémont « vicus Tienen » inv. 82.ST.10.96 ; 82.ST.10.98 ; 82.ST.10.99.*

parfois même trois côtés de ces carreaux sont coupés à la pince afin d'obtenir un format très précis. Ces transformations et réutilisations sont aussi clairement lisibles sur des fragments de la *villa* de Champion-Hamois<sup>2</sup>. Cette pratique est attestée à partir de la fin de l'époque romaine quand l'usage de récupérer le verre s'intensifie.

Les trouvailles du vicus de Tirlémont et des villas de Champion (Hamois), Piringen « *Mulkenveld* », Broekom « *Sassenbroek* » ont livré des fragments de vitrage possédant encore une couche de mortier de chaux. Ces traces de mortier sur le bord de plusieurs fragments de verre à vitre romain montrent nettement que ces panneaux de verre étaient fixés par de la maçonnerie. Majoritairement rose et parfois blanche, cette maçonnerie se trouve exceptionnellement sur les deux faces. Le plus souvent le mortier n'apparaît que d'un côté, ce qui indique que la fixation se fait au moyen de maçonnerie et de croisée en bois ou en fer. Cette couche de mortier rose

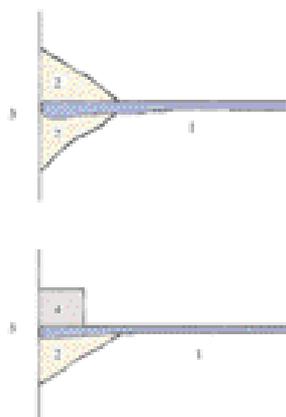
<sup>1</sup> Thomas 1983, p. 336-337, n° 340  
<sup>2</sup> Van Ossel, Defgnée 2001, p. 162, fig. 142, 1-2





a une largeur variable : on peut distinguer un premier groupe caractérisé par une bande de mortier n'excédant pas 1 cm de large et un autre groupe dont la trace de mortier est supérieure à 2 cm de large. L'hypothèse la plus logique voudrait que le verre à vitre soit maintenu par du mortier dans un châssis en bois ou en fer, châssis lui-même maçonné dans le bâtiment (48). Une étude plus approfondie sur la maçonnerie pourra dire s'il y a possibilité de faire une classification en fonction de la composition du mortier, de sa place sur une ou deux faces et de la largeur de l'emprise du mortier. Ces caractéristiques techniques pourraient être significatives d'une évolution (?).

Comme partout ailleurs, le verre à vitre romain en Belgique présente une très large gamme de couleurs allant des tons verdâtres aux tons bleuâtres et grisâtres, jusqu'à l'incolore. Une étude s'impose pour savoir si les différentes couleurs du vitrage traduisent une évolution chronologique ou bien si elles signifient une diffusion ou une production géographique particulière. D'autre part, on peut se demander si les différentes couleurs de vitrage correspondent à une échelle des qualités et donc à différentes valeurs des produits.



48

*Proposition d'un système de fixation des vitres :*

1. Verre à vitre ; 2. mortier ;
3. châssis en bois maçonné dans le bâtiment ;
4. châssis en bois ou en métal.

